

Mécènes du musée

Le musée des Ursulines souhaite développer une relation forte et pérenne avec les acteurs de l'économie régionale. Avec le mécénat, vous contribuez au développement culturel et touristique du Mâconnais.

Objectifs

Etre **partenaire** du musée, c'est participer à :

- > L'**enrichissement** des collections
- > La **restauration** d'une œuvre
- > La réussite d'une **exposition**
- > La mise en œuvre d'un **projet à caractère pédagogique et social**

Bénéfices

- > En tant que partenaire privilégié du musée, vous pourrez découvrir les expositions en **avant-première**, bénéficier de **visites privées** pour vous ou vos clients, associer votre marque à un établissement culturel reconnu et offrir une autre **visibilité** à vos actions.
- > Vous profiterez également d'un cadre légal avantageux et d'un **régime fiscal favorable** car une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don.
- > **Contactez-nous** pour évoquer ensemble votre projet de mécénat, les avantages pour votre entreprise et la visibilité dont vous pourrez bénéficier.

Engagement

- > Directement auprès du musée si vous avez un projet ou des objectifs bien définis,
- > Aux côtés du [Cercle des Ursulines](#) pour des actions collectives,
- > Avec les [Amis des Musées de Mâcon](#) pour participer à leurs activités



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00

Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE